

La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

DECEMBRE 2001 ● N° 18

Editorial

Critiquons, critiquons...

Au courrier récemment, un petit livre, carré et noir, au titre provocateur : Critiquons la caméra (1). L'auteur en est honorablement connu, c'est le cinéaste Pierre Etaix, créateur trop oublié et homme exquis, mais qui nous a donné aussi quelques livres mémorables — l'homme qui a conçu et écrit Je hais les pigeons (2) ne pouvant par définition être complètement mauvais. Précautions oratoires pour adoucir le choc ? Non, car le travail d'Etaix va au-delà de la satire de nos tics critiques.

Le principe en est tout simple. Avec son fils Marc, il a simplement découpé dans la presse des morceaux d'articles et les a classés selon une subtile taxinomie. D'abord, en feuilletant, on imagine qu'ils ont inventé tout cela, et puis on se rend compte que la démarche n'aurait aucun intérêt. Ce sont bien de vraies bribes de vrais textes parus, picorés un peu partout, la diversité des typographies permettant seule parfois de jouer aux devinettes, voire de reconnaître les critiques qui par ailleurs ne sont ni ridicules ni ridiculisés. L'exercice est évidemment pétri d'humour, mais plus cruel qu'on ne le pense a priori.

L'important est que cette cruauté soit tempérée d'une secrète tendresse, à quoi nous autres critiques ne sommes guère habitués.

C'est à tel point qu'on me rapporte, à propos d'une association récemment créée pour concurrencer notre Syndicat, que tel ou tel de nos collègues préfère y adhérer plutôt que chez nous parce qu'il ne veut surtout pas être taxé de « critique » ! Ah l'horrible mot, répète-t-on à satiété ! Pis qu'une insulte. Synonyme d'esprit chagrin, rancunier, bilieux. Tout mais pas ça !

Si cela est manifestement dans l'air du temps, est-il donc fatal que l'exercice de la critique soit considéré comme honteux ? Il me semble au contraire qu'on pourrait, qu'on devrait s'attacher à faire comprendre au plus grand nombre qu'il est bon et salubre d'avoir l'esprit critique, que celui-ci a sa noblesse, qu'il est signe d'indépendance, de lucidité et de refus devant tous les réflexes moutonniers.

Mais pour cela, encore faudrait-il que nous en soyons nous-mêmes convaincus. Et que nous portions ce titre, non comme une marque d'infamie, mais comme un emblème dont nous avons (le plus souvent possible) le droit d'être fiers.

Gérard LENNE
Président du SFCC

(1) Critiquons la caméra, Séguier/Archimbaud, novembre 2001.

(2) Je hais les pigeons, Le Seuil/Nemo, 1996.

Sommaire

● **SYNDICALES**
Urssaf, Agessa,
etcétera , p. 2
Comptes-rendus des
Conseils syndicaux
des 25 septembre et 29
novembre 2001, p. 3

● **JURYS FIPRESCI**
Un univers impitoyable,
p.6

● **LA SEMAINE**
INTERNATIONALE
DE LA CRITIQUE 2002 ,
p. 7

● **FESTIVALS**
Moscou, Vienne,
Genève.
p.7

● **LECTURES**
DE 2001 (I) :
Repères
bibliographiques,
par Claude Gateur, p. 9

● **INTERNET**
Deux ou trois choses que
je sais de la pige
« on line » p. 10

● **INTERNATIONAL**
Les mésaventures
d'une cinéaste iranienne
dans son pays p. 11

● **PROPOSITION**
Jean-Jacques
Bernard : Un prix de la
presse ou de la critique
en public, p. 12

Le SFCC forme des vœux pour que
L'année 2002

Vous soit, dans tous les cas de figure,
Meilleure que 2001

Et que vous la regardiez d'un œil critique
c'est-à-dire amusé, rigoureux
et bienveillant

URSSAF, AGESSA, ETCÉTERA

Quelles sont les différences entre un pigiste et un salarié ? Quand suis-je auteur ? Quel est alors mon régime ? Que représente l'AGESSA ? l'URSSAF ? Quels sont mes droits et mes devoirs ? Quel type de rémunération puis-je accepter... Ou demander ? Tentons de clarifier de très complexes dispositifs. (1)

1/Vous êtes auteur, par ailleurs journaliste (c'est-à-dire plus de 50 % de vos revenus relevant de vos activités journalistiques, payés en salaire selon la Convention collective des journalistes).

1/1 Dans un support de presse : vous devez être permanent ou pigiste, donc de toutes façons salarié (voir La Lettre n° 15 pour toutes précisions sur ces deux statuts).

1/2 Hors support presse (par exemple bulletins divers, ouvrages de toutes sortes...) : vous pouvez être salarié hors Convention collective des journalistes, ou payé en droits d'auteur et relever de l'AGESSA. (Voir plus loin : AGESSA).

1/3 Pour la pub : elle est théoriquement interdite aux journalistes, mais... (Vous fais-je un dessin ?) (2)

2/ Vous n'êtes pas (ou pas encore) journaliste et écrivez :

2/1 Dans un support de presse (et pour une intervention par définition ponctuelle) : selon les us du support, vous pouvez être considéré comme salarié payé selon la Convention collective des journalistes, ou en droits d'auteur relevant de l'AGESSA. Dans ce dernier cas, vous ne pouvez ni accéder ni prétendre au statut de journaliste.

2/2 Hors support de presse : voir point 1/2 précédent.

2/3 Pour la pub : sauf à être salarié pour cette activité spécifique (bien entendu hors Convention collective des journalistes) vous relevez de l'URSSAF (voir ce mot).

AGESSA

● **Définition lapidaire (restons simples)**
L'AGESSA exerce un rôle amiable de recouvrement pour le compte de la Sécurité Sociale. Elle recense tout auteur ayant perçu des droits d'auteur (et donc ayant supporté par prélèvement

à la source, les cotisations sociales réglées à l'AGESSA par l'éditeur) (3)

Questions courantes et banales :

1. **Dois-je avoir un numéro d'AGESSA pour percevoir ma rémunération d'auteur ?**

Réponse : non.

La rémunération est acquise du seul fait de votre travail et selon l'accord passé (4) avec l'éditeur.

Autrement dit : on (l'employeur) me demande mon numéro d'AGESSA :

Si je suis affilié (voir plus loin) je le lui communique.

Si je ne remplis pas les conditions d'affiliation : je lui communique mon numéro de Sécurité Sociale. Point barre. À condition, bien entendu de déjà bénéficier d'une couverture sociale (salarié par ailleurs - journaliste ou pas -, retraité).

2. **Pourquoi et comment adhérer à l'AGESSA ?**

Pourquoi : si je ne suis pas déjà couvert par la Sécurité sociale, je bénéficierai alors de la couverture AGESSA.

Comment ? Sous conditions :
Résider fiscalement en France

Avoir fait une première déclaration fiscale au titre de revenus "artistiques".

Avoir perçu des droits d'auteur pour un montant annuel au moins égal à 900 fois la moyenne horaire moyenne du SMIC (en français courant : 37 233 F pour l'année 2000) (5).

Dès lors, vous bénéficiez du régime des "artistes auteurs", comparable (quoique moins intéressant) au régime général.

L'adhésion est remise en cause chaque année.

L'URSSAF

De plus en plus, des employeurs occasionnels nous demandent, pour des prestations diverses (en particulier les conférences) un numéro SIRET attribué par l'INSEE. Ce numéro - qui vous permet, par ailleurs, de travailler pour des textes publicitaires (voir 2/3) - est délivré par l'intermédiaire de l'URSSAF. Mais il signifie des cotisations trimestrielles et des formalités administratives.

C'est pourtant indispensable pour facturer des prestations, demander des honoraires, etc.

Pour compléter votre information, adressez-vous aux organismes précités ou consultez leurs sites sur Internet (très bien conçus).

Jacques ZIMMER

Adresses utiles :

AGESSA, 21 bis, rue de Bruxelles, 75009 Paris. Métro : Place de Clichy, Blanche.
Tel. : 01 48 78 25 00
Site Internet : www.agemssa.org
URSSAF :

Une adresse par département
Site Internet : www.urssaf.fr

(1) Par expérience personnelle : les demandes de renseignements par téléphone auprès des organismes concernés - et quelle que soit la gentillesse très majoritaire des interlocuteurs(trices) - signifie le plus souvent :

- Des attentes interminables avec message de sympathie et musique d'ascenseur

- Des renvois de patate chaude : l'organisme X vous suggère de s'adresser à Y qui vous renvoie à Z, lequel vous conseille X (authentique).

- Pour peu que votre problème soit un peu particulier, des explications parfois divergentes (par exemple d'un département à l'autre).

(2) Quid des "gratuits", des dossiers de presse, etc ? Comme dirait Deville : ne troublons pas les eaux profondes.

(3) Ces cotisations (assurances sociales, CSG, CRDS) constituent le fameux total d'amputation des droits d'auteur d'environ 10 %.

(4) Bien entendu, accord écrit passé entre l'éditeur et l'auteur et comprenant toutes les clauses obligatoires. On en reparlera une autre fois.

(5) Des dérogations sont possibles après examen par une commission ad hoc.

Le Syndicat Français de la Critique de Cinéma a besoin de l'aide de ses membres pour se développer. Chacun peut, selon ses possibilités, participer à cette action.

Accroissez le nombre de nos adhérents en parrainant un consœur ou un confrère, cela renforcera notre action. Pour cela nous avons édité un dépliant présentant le SFCC et comportant un formulaire d'adhésion. Nous vous adresserons ces dépliant sur simple demande. Précisez-nous le nombre souhaité.

Compte rendus des réunions du Conseil syndical des 25 septembre et 29 novembre 2001

Compte-rendu du Conseil du 25 septembre 2001

14 Membres du Conseil présents et Marion Dubois-Darras à titre consultatif / Absent excusé : Nicolas Schmerkin.

En entrée, le président Gérard Lenne, après avoir accueilli les membres du Conseil siégeant pour la première fois (Max Tessier et Jean-Christophe Berjon), a fourni diverses informations relatives aux relations avec la Fipresci, dont l'assemblée générale doit avoir lieu à Saint-Vincent courant octobre. Michel Ciment est candidat à la présidence, suite à la démission de Derek Malcolm. Adhérent du SFCC, Grégory Valens est candidat à la vice-présidence.

Compte-rendu de Cannes 2001

Caroline Vié-Toussaint rend compte de son travail de secrétaire du jury FIPRECI lors du Festival de Cannes. En dépit des interventions narquoises de Philippe Maarek, présent en tant que juré représentant l'UJC, tout s'est assez bien passé. L'absence du sponsor L'Oréal a pu être palliée par le Syndicat, qui a organisé le cocktail de remise des prix. Caroline Vié-Toussaint a apprécié la bonne représentation du Syndicat par ses membres lors du cocktail.

Bilan financier provisoire

Jacques Zimmer tient d'abord à rendre hommage au remarquable travail accompli par Philippe Rouyer au poste de Secrétaire général, il souligne la parfaite harmonie de leurs relations de travail et regrette, une fois encore, la décision de Philippe Rouyer de ne pas se représenter.

Jacques Zimmer fait état de la situation financière au 30 juin 2001 et projection au 31/12

● Pour ce qui concerne la situation financière :

- Le résultat 2001 sera meilleur que celui de l'année précédente qui s'était soldé par un considérable déficit. Mais il sera - sauf événement imprévu - inférieur à la prévision (excédentaire de 80.000 F) qui devait nous permettre de commencer à reconstituer un fonds de roulement désormais négatif.

- Explication : (par rapport à la dernière pré-

vision budgétaire 2001 et en grandes masses)

- Les produits ont augmenté de 800 000 F (dont 665 000 F sur le poste sponsoring). Tous les produits prévus dans le rapport de José Riba ont été pris en compte, mais il est souligné que 3 sponsors n'ayant pas encore réglé leur dette (Monsieur Cinéma.com, Procirep, TV5), la prudence s'impose.

- Dans le même temps, les charges ont progressé de 900 000 F. Sur cette somme, 500 000 F relèvent d'une balance normale avec les produits sponsorings (pourcentage reversé aux intermédiaires, organisation de manifestations directement financées par les sponsors). Restent 400.000 F de "dérapages" sur les prévisions, soit :

● + 180 000 F sur la prévision des charges de personnel (soit une augmentation de 80 000 F sur le compte d'exploitation 2000)

● + 130 000 F sur la TVA (estimation effectuée par Brigitte Kermabon)

● + 30 000 F sur les postes déplacements réceptions et SIC promotion

● + 40 000 F sur les honoraires (en particulier avec une facture Internet non prévue)

● + 25 000 F sur le poste imprimerie

Bien entendu, il ne s'agit que de prévisions incluant un second semestre. Les bonnes ou mauvaises surprises ne peuvent être exclues. Reste que : tout juste équilibré ou légèrement excédentaire, l'exercice 2001 ne permettra pas de revenir à une situation stable et on devrait connaître quelques difficultés de trésorerie en fin d'année.

Jacques Zimmer attire l'attention du conseil sur les éléments négatifs que l'on peut prévoir d'ores et déjà sur les produits 2002 en matière de sponsoring. Il préconise, à l'avenir :

- Le respect rigoureux des modalités de fonctionnement telles qu'elles ont été adoptées le 25 juin afin de rétablir le contrôle du bureau restreint et du conseil sur le budget.

- L'utilisation du document budgétaire détaillé qu'il a mis au point et remis à ses successeurs.

- Le respect des règles de prudence (aucune charge liée au sponsoring qui soit engagée sans son financement, sans doute le gel d'un certain nombre de dépenses en l'attente des résultats, au minimum le strict maintien des deux postes "salaires" et "déplacements-réceptions").

- Il souligne finalement :

- La fragilité de budgets inflationnistes et de plus en plus dépendants des sponsors parfois problématiques.

- La nécessité, selon lui, de procéder à de notables économies sur les charges générales par la redéfinition d'une Semaine de la Critique recentrée sur la sélection, comportant moins de "spéciales", moins de manifestations annexes, moins

de réceptions et plus d'efficacité sur son véritable objet.

Propositions de Yves Alion, nouveau Trésorier

Des mesures financières d'urgences s'imposent en raison des problèmes posés par le double départ de José Maria Riba et Eva Roelens. Les rentrées des partenaires de la Semaine se sont toutes effectuées mis à part le chèque de Monsieur-Cinéma.com. Il faut mettre un frein à toutes les nouvelles dépenses tant qu'on ne dispose pas d'un état précis du compte d'exploitation au 31 octobre 2001. La réorganisation du bureau est en cours afin de redéfinir les tâches de chacun, en se fondant sur l'hypothèse du non-remplacement d'Eva Roelens et de la stabilité de la même masse salariale. Aussi, sur proposition du Président et du Trésorier, il est décidé d'augmenter mensuellement chaque salarié de 1.500 F. Le défraiement du Délégué général en 2002 passera de 36.000 F à 45 000 F (frais justifiés). Le comité sélection longs métrages ramené à 5 membres (dont la Déléguée générale) sera défrayé à hauteur de 7.000 F au lieu de 6.000 F. Cette mesure est votée à la majorité, Laurent Aknin et Sylvain Garel étant seuls opposés à la réduction du nombre des sélectionneurs.

Par ailleurs, en application de la résolution ratifiée au Conseil de juin, les contrats avec les partenaires de la Semaine seront signés par le Président. Il en sera de même pour les contrats qui seront établis avec personnes chargées de la recherche des partenaires (comme Catherine Habib et Joyce Pierpoline.)

Assujettissement aux impôts sur les bénéfices

Le 16 mai 2001, Jean Rabinovici, alors Trésorier du SFCC, accompagné de Brigitte Kermabon, notre expert-comptable a rencontré Thierry Peyrard de la direction des services financiers du CNC, pour lui faire part de l'inquiétude que nous causait la lettre que la Direction des Services Fiscaux de Paris Ouest nous a adressée. Dans celle-ci la direction des services fiscaux de Paris Ouest précise qu'en raison de nos «ressources publicitaires de partenariat (qui) dépassent 250.000 F hors taxe» nous devrions être sectorisés. Ce qui sous-entend d'acquitter une imposition forfaitaire annuelle, de souscrire des déclarations de chiffre d'affaires, de déposer une déclaration de taxe professionnelle, etc. Autrement dit de ne pas tenir compte que la Semaine Internationale de la Critique est une action sans but lucratif, qui à travers la présentation de ses films à Cannes ne fait que la promotion des nouveaux cinéastes en provenance du monde entier, France comprise. Ce même courrier a été adressé à la Quinzaine des Réalisateurs et au Festival International du Film de Cannes. Mais il semblerait que nous ayons été les seuls à répondre au questionnaire envoyé par les services fiscaux quelques mois auparavant.

Le SFCC envisage de prendre rendez-vous avec l'Inspecteur principal de la Direction des

Services Fiscaux de Paris Ouest afin de lui présenter un rapport mettant en évidence les modifications de la Semaine depuis 2000 et montrant l'augmentation des activités de promotion des jeunes cinéastes auxquelles s'ajoutent la défense des films de la FIPRESCI, de documentaires en relation avec la défense des droits de l'homme.

Dossier du Site Internet

A propos du site Internet, Gérard Lenne précise que la mise à jour 2001 avait été gravement minimisée par Eva Roelens devant le Conseil. Une provision de 20.000 F. avait néanmoins été portée au budget 2001, or nous venons de recevoir la facture de l'atelier ABK, qui se monte à 71.000 F (60.000 plus la TVA). Ceci s'expliquerait par la difficulté ou l'impossibilité, par manque de temps ou de formation, de faire exécuter les opérations en question au bureau rue Labrouste, tout revenant donc à Jean-Claude Bidard (ABK) suite à un accord oral avec José Maria Riba. Une fois encore, aucun contrat écrit n'a été conclu avec ce fournisseur. Gérard Lenne fera procéder à une expertise du travail accompli afin de vérifier sa valeur au prix du marché.

Dépliant du SFCC

Le dépliant présentant le Syndicat Français de la Critique de Cinéma réalisé bénévolement par Jean-Marc Toussaint est distribué aux membres du Conseil. De format A4, recto verso, 2 plis, impression quadri, c'est un outil fort utile pour faire connaître notre syndicat. Il est efficace puisque comportant un bulletin d'adhésion facile à utiliser. Le Conseil remercie Jean-Marc Toussaint pour ce geste amical et désintéressé.

Affaire « Ceci est mon corps »

Gérard Lenne rappelle le déroulement de cette affaire de censure cinématographique, le communiqué du SFCC (publié dans le précédent numéro de La Lettre) et les contacts qui ont été pris pour une action commune avec l'ARP, la SRF. Gérard Lenne suggère la création d'une cellule qui nous associerait à des "professionnels de la profession" pour accroître notre capacité et notre rapidité de riposte.

Transformation du Rex en multiplexe

Sylvain Garel, qui est élu au Conseil de Paris, suit cette question de près et reviendra sur ce sujet lors d'un prochain conseil.

Les « Rencontres avec les cinéastes »

Il est souhaitable que cette activité, due à une initiative de José Maria Riba, soit perpétuée en dépit de sa démission du Conseil. En raison des relations d'Yves Alion avec de nombreux cinéastes et avec l'ARP en particulier, Gérard Lenne estime que la centralisation de cette action

pourrait lui être confiée. Il insiste sur l'importance symbolique que ces Rencontres reprennent avant la fin de l'année. Approbation du Conseil.

Affiche de la Semaine Internationale de la Critique

Jean-Claude Romer soumet au Conseil quatre propositions :

1- Les projets d'affiche pour la SIC devront être soumis à une commission formée par des membres du Conseil Syndical (volontaires et dans un nombre à déterminer) responsables, après examen des projets, de la délivrance du bon à tirer.

2- Il n'est plus question de faire systématiquement appel à des lauréats de la SIC pour la création de cette affiche.

3- L'affiche de la SIC pourrait faire l'objet d'une création par les élèves d'une grande école de graphisme ou de publicité, par voie de concours. Avis aux sponsors, le cas échéant.

4- Le thème évoqué dans cette affiche étant évidemment toujours celui des rapports du cinéma et de la critique. L'accent étant mis sur l'originalité et la lisibilité de cette création. Ne pas oublier qu'il s'agit d'une affiche et pas seulement d'un simple dessin.

Ces propositions sont acceptées par le Conseil

Elargissement de l'intitulé du Syndicat à la critique de télévision (à partir du point de vue publié par notre adhérent Christian Bosséno dans notre précédente "Lettre")

Il s'agirait d'ailleurs d'un retour à la tradition puisque l'Association qui a précédé le Syndicat répondait à cette dénomination.

Le Conseil note qu'il s'agit d'une question statutaire, qui est donc du ressort de l'ensemble de nos membres. Cette question sera donc mise à l'ordre du jour de notre prochaine Assemblée générale, en juin 2002.

Elections à la Semaine Internationale de la Critique 2002 et jury littéraire

Election du délégué général 2001

Il a d'abord été procédé à l'élection du nouveau délégué général de la Semaine 2002. Deux candidats pour ce poste : **Laurent Aknin** et **Claire Clouzot**. Chacun d'eux a développé sa conception de la prochaine Semaine de la Critique. **Claire Clouzot** a ensuite été élue par 7 voix contre 6 et une abstention.

Election du comité de sélection (4 membres en sus de la Déléguée générale).

Ont été élus : **Karine Cohen**, **Arno Gaillard**, **Sylvain Garel**, **Jean Rabinovici**.

Election de la Commission court métrages

(3 membres).

Ont été élus : **Francis Gavelle**, **Marc Leipoivre**, **Richard Sidi**.

Election du coordinateur de cette commission. **Richard Sidi** a été élu.

Election du jury du Prix littéraire 2002.

Ont été élus : **Michel Ciment**, **Jean-Paul Combe**, **Claude Gauteur**, **Elizabeth Jenny**, **Gérard Lenne**, **Joël Magny** et **Dominique Rabourdin**.

Nouvelle adhérente : **Mireille Beaulieu**

La séance est levée à 17 h.

Compte-rendu du Conseil du 29 novembre 2001

13 membres présents, Max Tessier et Nicolas Schmerkin étant excusés.

Gérard Lenne ouvre la séance en faisant le point sur l'« héritage » de José Maria Riba et Eva Roelens. Il souligne la multitude des problèmes et des irrégularités auxquels le Syndicat est confronté de leur fait : factures inattendues, contrats de sponsoring établis sans tenir compte de TVA (d'où une perte substantielle pour nous), factures mal rédigées, mauvaise évaluation des travaux sur le site Internet, contrat signé abusivement par Eva Roelens avec une agence de recherche de sponsors (elle y assurait avoir tout pouvoir pour engager le SFCC).

Le plus significatif étant que la plupart de nos correspondants et fournisseurs désignent ces deux personnes comme « les anciens dirigeants du Syndicat », ce qui confirme à quel point ils avaient outrepassé leurs attributions.

Réorganisation du bureau de la rue Labrouste

Pour l'instant, le point urgent est le fonctionnement du bureau de la rue Labrouste. Jusqu'à ce jour il a été assuré au mieux par Marion Dubois Darras et Saïo Riba, mais à partir du début 2002 il faudra reconstituer une équipe. On constate qu'il est impossible de trouver au pied levé quelqu'un pour prendre en charge tout ce qu'assurait Eva Roelens, laquelle s'était identifiée complètement, voire pathologiquement, à la Semaine.

Dès le début septembre nous avons tenu une réunion avec Dominique Rabourdin, le bureau du SFCC et l'équipe 2001 de la rue Labrouste. Celle-ci a manifesté une tension et une anxiété qu'il était et qu'il reste difficile d'apaiser dans la mesure où notre budget est tributaire de l'avancement (lent) de nos recherches en matière de partenariat.

Une nouvelle réunion a eu lieu le lundi précédant notre Conseil afin de chiffrer précisément les besoins du bureau Labrouste en personnel et en matériel. En liaison avec Claire Clouzot, Christophe Leparc a avancé des propositions pour l'organisation de la Semaine 2002, en soulignant que si les activités du Syndicat (hors Semaine) ont été reprises en partie par Marion Dubois Darras, l'organisation de la Semaine de la Critique 2002 est actuellement toujours à mettre en place.

Ce plan prévoit que Claire Clouzot, Déléguée générale, assistée de Christophe Leparc, chapeaute l'organisation générale de la SIC, tant sur le plan de la prospection artistique des films que sur l'administration, en relation avec le Bureau du Syndicat (Président, Secrétaire général et Trésorier).

1- La prospection artistique, nécessite une personne chargée de mettre en place la base de données des films, le suivi de la prospection, l'organisation des projections du Comité, le transport des copies.

2- L'organisation administrative de la Semaine nécessite un poste de régisseur général, chargé de la mise en place pratique de la Semaine à Cannes, de l'accueil des équipes de films et la coordination de leur déplacement (accréditations et emploi du temps), chargé également des rapports à Cannes avec la Sté Cinéma (Jean-Pierre Magnan), suivi du prix de la (toute) jeune critique.

Plus une personne chargée du suivi des sponsors, la logistique de leur présence cannoise et des événements liés à ces sponsors à organiser à Cannes, mise en place du protocole, cocktails, dîners, invitations).

3- Le bureau de presse est assuré par Anne Guimet, assistée d'une personne sur trois mois.

4- Marion Dubois Darras bascule peu à peu sur l'organisation de la Semaine et reprend les tâches qu'elle assurait jusqu'à présent (réservations hôtels, avions, trains) pour rejoindre sur place l'organisation générale et suivre les relations avec le Palais (place pour les films, etc.)

La masse salariale pour 2002 s'élèverait ainsi à 600.000 F, sans compter les honoraires supplémentaires de notre comptable pour le suivi (30.000 F). Pour mémoire, la masse salariale 2001 était de 656.000 F.

Il s'ensuit une discussion à propos des propositions de Christophe Leparc, en sa présence. Jacques Zimmer pense qu'il faudra bien mesurer les embauches en 2002 et attendre février pour estimer où nous allons en matière de partenariat.

Christophe Leparc suggère que l'on puisse engager du personnel relevant du statut d'intermittents du spectacle. Claire Clouzot insiste sur l'importance et l'urgence du poste de « régisseur-films ». Laurent Aknin propose de prospecter ses étudiants en cinéma à la fac.

Jacques Zimmer souligne que la nouvelle équipe va avoir à gérer une Semaine moins lourde, car moins de spéciales et que la comptabilité va être gérée par Brigitte Kermabon, notre expert comptable. Par contre, il n'est pas favorable aux 15.000 F supplémentaires devant être alloués à Claire Clouzot. Sylvain Garel est du même avis en soulignant les risques de dérapages

du type de ceux qui nous ont déjà entraînés sur des pentes dangereuses.

Gérard Lenne rappelle que la situation revêt un caractère exceptionnel, vu la nécessité d'assurer la transition après les départs d'Eva Roelens et José Maria Riba et propose que l'indemnité de la Déléguée (sous forme de défraiement) soit versée, ce qui ne sera en aucun cas reconductible, sur 12 mois au lieu de 9. La possibilité d'une avance n'étant pas exclue en cas de besoin.

On aborde alors le sujet du matériel téléphonique et informatique. Le photocopieur est actuellement à bout de souffle. Le départ du matériel personnel informatique que José Maria Riba avait mis à disposition de la Semaine nécessite l'arrivée de nouveaux ordinateurs moins obsolètes que ceux dont dispose l'équipe. Dominique Rabourdin a déjà proposé des ordinateurs que son entreprise remplace. Mais cela n'empêchera pas l'acquisition d'un ou deux IMac.

Les activités de la SIC

Claire Clouzot signale que le catalogue de la Cinémathèque de Mexico a repris la couverture du catalogue 2001. Par ailleurs elle s'est rendue à l'invitation du Festival de Savannah pour représenter la Semaine internationale de la critique (notre principal sponsor en 2001) et se dit satisfaite de ses visionnements et contacts au Festival coréen de Pusan.

Gérard Lenne et Claire Clouzot ont participé à une réunion au siège du Festival International du Film de Cannes, à propos du 25e anniversaire de la Caméra d'Or dont le jury sera composé en 2002 par cinq réalisateurs déjà lauréats de ce prix. Chaque section étant conviée à choisir « son » lauréat, la Semaine de la Critique propose d'être représentée par Romain Goupil (Caméra d'Or pour Mourir à trente ans).

Par ailleurs, ils ont rencontré Gilles Jacob pour un échange de vue sur l'organisation de la SIC 2002. Celui-ci a confirmé que le Festival ne souhaite pas voir se renouveler l'expérience des nuits du court métrage (une des raisons étant les horaires des projectionnistes et la difficile mise en place des 35 heures). En dehors des éventuelles réserves sur l'emploi du temps, il n'élève pas d'objection au choix de Barbet Schroeder en tant que « parrain » de la Semaine Internationale de la Critique 2002.

Les négociations sont en cours avec les dirigeants du FIF pour un réaménagement des horaires de la Semaine, trop défavorisée l'année dernière.

Finances et Partenariats

Point financier

Pour la finalisation du budget 2001, le Trésorier Yves Alion estime que les produits devraient atteindre 2.450.000 F. et laisser peut-être un solde positif de 85.000 F.

Subvention du CNC

Gérard Lenne, Yves Alion et Claire Clouzot ont rencontré le 6 novembre David Kessler, le nouveau directeur général du Centre National de

la Cinématographie, pour lui demander de reconduire la subvention à hauteur de 900.000 F.

Cette reconduction ne devrait pas soulever de problème, même si la lettre de confirmation du directeur financier est assortie, comme chaque année, de précautions oratoires.

Rapport de Catherine Habib sur le partenariat

A. Reconduction du sponsoring 2001

1) La reconduction de **Kodak** semble assurée dans des conditions identiques.

2) Si **Titra Films** continue à assurer le sous-tirage, il ne renouveller pas son aide de 70.000 F pour les sacs, mais seulement une page de publicité dans le catalogue.

3) Pour **Canal+**, Pascale Faure et Brigitte Pardo n'étant pas satisfaites de la Nuit 2001, nous devons les rencontrer prochainement pour définir une nouvelle forme de partenariat.

4) **TV5** reconduira son aide à hauteur de 25.000 F pour un objectif précis (l'an dernier le memento du syndicat). Pourquoi pas les sacs abandonnés par **Titra Film** ? Mais la somme est différente.

5) La **FNAC** est ravie des Rencontres 2001 et souhaite renouveler sa participation.

6) Les dirigeants de **Médiavision** sont mécontents des mauvaises places qui leur ont été attribuées pour les soirées de gala et souhaitent sur ce sujet une garantie contractuelle. Il est évidemment impossible de leur donner satisfaction.

7) **Primagaz** pourrait poursuivre son importante participation à la remise du Prix et à l'organisation de la soirée de clôture, mais s'est assigné une politique de restriction dont nous pourrions être victimes.

8) **Monsieur-Cinéma.com**, startup en difficulté, n'a pas encore réglé sa participation 2001 et souhaiterait négocier à 45.000 F au lieu des 100.000 F prévus. La rencontre de Jean Rabinovici avec l'un des membres de leur équipe lors du Festival du Film de Sarlat ne prête pas à l'optimisme. Cela dit le Conseil souhaite maintenir le Prix du meilleur Web-film. A voir avec **AOL**, **Arte**.

9) **Exmachina** reconduit son partenariat.

B. Nouveaux sponsors pour 2002

1) «**La 5ème**» achèterait une page de publicité dans le catalogue en guise de soutien du Prix de la Toute jeune critique.

2) Rapprochement avec **RFI**. **Radio France Internationale** s'installerait dans la salle B de Miramar. Il y aurait une couverture quotidienne de la Semaine. Une soirée RFI-Semaine de la Critique est envisagée, avec possibilité de combiner le passage de toutes les équipes Maghreb et Afrique sur RFI. S'intéresse aussi aux déjeuners de presse.

3) Le groupe **Pernod-Suze** pourrait devenir

Conseils et assemblées

un sponsor important, prenant en charge des diners de presse accompagnés d'une page de pub dans le catalogue.

4) D'autres contacts sont en cours avec Agnès B., SAAB et Télérama.

Gérard Lenne remarque que le sponsoring envisagé porte essentiellement sur des apports en nature (échanges de services, etc.) et que nous avons grand besoin de concret, c'est-à-dire d'argent frais. Il demandera à Catherine Habib de tout faire pour équilibrer ces deux modes de financement.

Collaboration de Joyce Pierpoline

Joyce Pierpoline, notre correspondante aux Etats-Unis, a été recrutée pour 2002 par la Quinzaine des Réalistes, ce qui pose un problème de compatibilité. Le Conseil s'accorde à estimer que cette cohabitation ne pourra être que provisoire. On constate sa collaboration, certes précieuse, n'en est pas moins coûteuse. Les chiffres annoncés pour 2001, en particulier les 50.000 \$ de Savannah, ont dû être revus à la baisse.

Joyce Pierpoline souhaite travailler avec la Semaine en réservant la priorité à la Quinzaine. Elle demande 5.000 \$ pour organiser les projections à New-York et son voyage à Sundance. En matière de sponsoring, elle partagerait entre la Quinzaine et la Semaine. Elle demande toujours 20 % pour les contrats de partenariat qu'elle apporte à la Semaine, même quand il s'agit d'une seconde fois. Rappelons que Catherine Habib ne perçoit dans ce cas que 10%.

Par ailleurs Joyce exige l'exclusivité, ce qui suppose que nous n'allions pas aux projections de New-York, et propose d'envoyer sa sélection pour les projections à Paris. Le Conseil est opposé par principe à une telle organisation, qui empiète sur la responsabilité de notre Comité de Sélection.

Signalons qu'en 2001 il y a eu 12.000 \$ d'inscription. Les frais d'organisation se montant à 6500 \$, le reste allant à Joyce, ce fut pour la Semaine une opération blanche. Un forfait de 5.000 \$ pour Joyce pourrait nous laisser une faible marge. Le Conseil donne son accord pour 10% sur l'apport de Savannah et 20% pour tout autre nouveau sponsor.

Relations avec l'UJC et la Fipresci

Gérard Lenne a rencontré Laurent Delmas, Président de l'UJC, et entretient avec lui une relation cordiale mais difficile en raison des manœuvres menées dans l'ombre par certains membres de cette organisation, principalement Philippe Maarek.

Celui-ci a réussi à imposer la présence de l'UJC (en sa personne) au sein de Commission d'attribution de la carte verte. Gérard Lenne a écrit au Président de cette Commission pour s'en étonner, et Jacques Zimmer interviendra dans le même sens lors de ses prochaines réunions.

Le choix de jurys Fipresci pour 2002 a été l'objet d'un bluff du même Philippe Maarek, qui a communiqué à Klaus Eder une liste prétendument négociée avec le SFCC, où celui-ci obtenait 3 jurés et l'UJC 3 (y compris les deux festivals majeurs!), ce qui est pour nous inacceptable. Michel Ciment n'a pu régler le conflit par manque de temps, compliqué désormais de problèmes de santé. Par ailleurs, il a été élu fin octobre Président de la Fipresci, ce qui le place dans une situation boiteuse.

Sur proposition de Gérard Lenne, le Conseil confie à Caroline Vié-Toussaint le soin de négocier désormais les postes de jurés avec les représentants de l'UJC.

Puis le Président donne lecture d'une lettre au Conseil de Gregory Valens, qui insiste sur l'irritation des délégués de la Fipresci vis à vis de la situation française. Selon lui il faut faire le maximum de propositions de dialogue à l'UJC, en particulier pour créer une structure commune de délégation française. La proposition sera faite officiellement à l'UJC.

Les Rencontres avec les cinéastes

L'échec des négociations avec l'ARP, dont les dirigeants ont apparemment très mal compris les conditions du départ de José Maria Riba et Eva Roelens, a malheureusement bloqué leur organisation au *Cinéma des cinéastes* et différé le début des nouvelles Rencontres. Yves Alion se propose de tenter une démarche auprès d'un exploitant.

Relations avec les adhérents

Le Conseil enregistre la démission de Gönül Dönmez-Colin et de Patrice Enard. Cependant les envois de notre dépliant présentant le SFCC semblent avoir été positifs. Gérard Lenne signale une lettre de soutien chaleureuse de Jean-Jacques Bernard, qui propose par ailleurs l'instauration, sous l'égide du SFCC, de Prix de la critique délibérés en public dans les festivals (Voir sa contribution dans ce N° de La Lettre, page 12).

Egalement, une lettre indignée de Azzedine Mabrouki, qui élève des doutes sur l'impartialité du choix des jurés Fipresci. Affaire à suivre.

Nouveaux adhérents :

Pascale Borenstein - Christian Bosséno Jr.- Marie Desplechin- Nadia Meflah - Laurence Berger - Christophe Calzado - Christian Berger - Jean Ollé-Laprune

La séance est levée à 18h15.

Les jurys Fipresci : un univers impitoyable

On ne le dira jamais assez ! Les jury FIPRESCI offrent une bonne occasion de découvrir des cinématographies différentes et de rencontrer des confrères du monde entier. N'hésitez donc pas à vous inscrire au plus vite dès que vous remarquez une manifestation qui vous intéresse dans la liste que nous établissons plusieurs fois par an. Afin d'éviter tout malentendu, rappelons que le processus est le suivant. Quand tous les noms des postulants ont été réunis, nous devons ensuite parvenir à un accord avec l'Union des Journalistes de Cinéma afin de désigner les jurés qui seront proposés à la FIPRESCI.

C'est ensuite la FIPRESCI qui prendra la décision finale sans être le moins du monde tenue de choisir un juré français pour chaque manifestation. La présence de l'UJC limite les candidatures qui seront retenues parmi les membres de notre syndicat bien que nous nous attachions à défendre énergiquement vos couleurs.

Soyez assurés que chaque cas sera âprement défendu et que vos chances seront d'autant plus importantes que votre support paraîtra représentatif et solide à l'étranger (En clair, vous serez mieux partis avec un quotidien national qu'avec un fanzine.) L'importance et le lieu des festivals rentrent aussi en ligne de compte (il est plus facile d'aller voir des péplums muets en janvier au fin fond d'un pays aux hivers rigoureux que d'être représentant FIPRESCI au Festival de Cannes.) Nous sommes en tous cas résolus à défendre toute candidature sérieuse (voir règles ci-dessous) avec la plus grande pugnacité.

Ne renoncez pas après un (ou plusieurs) refus. S'il y a peu d'élus, c'est à force de persévérance que vous finirez par être choisis. En vous inscrivant, vous ferez également un geste syndical nous permettant d'avoir des candidats de valeur à opposer à l'UJC ce qui assurera une meilleure représentation de notre Syndicat à l'étranger. Nous comptons sur vous !

Caroline VIÉ-TOUSSAINT

responsable des Jurys FIPRESCI pour le Syndicat

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez me contacter par fax 0143762402, par mail carovie@club-internet.fr ou via le bureau qui centralise les candidatures.

●Deux règles simples (mais importantes)

Pour participer à un jury FIPRESCI, il faut IMPÉRATIVEMENT

- Etre inscrit à la FIPRESCI (Formulaire à demander au bureau du Syndicat et à renvoyer avec des échantillons d'articles.)

- Avoir une rubrique régulière où on peut rendre compte des festivals et/ou fournir une lettre du rédacteur en chef s'engageant à publier un compte-rendu de la manifestation à laquelle on participe.

La Semaine internationale de la Critique 2002

Par Claire Clouzot, Déléguée Générale

Après les remous de 2001, voici le tourbillon de 2002. Trop de festivals, trop de premiers et seconds films, trop de trop. La concurrence, comme on le sait, est sauvage. De plus en plus sauvage. Heureusement, la Semaine Internationale de la Critique est en bonne position : Avec le Festival International du Film (rapports plus que cordiaux avec son Président Gilles Jacob, son Directeur Artistique Thierry Frémaux, sa Directrice Générale Véronique Cayla), avec les instances du Centre National de la Cinématographie, avec -après un début un peu difficile- les dirigeants de l'ARP et, grâce à notre Délégué de la Commission du Court, Richard Sidi, avec la Maison du Court Métrage.

Les négociations sont en cours avec les dirigeants du Festival International du Film de Cannes pour un réaménagement des horaires de la semaine, trop défavorisée l'année dernière.

A Mexico avec les anciens de la SIC : Paul Leduc, Federico Weingartshofer, Ariel Gordon, Guillermo del Toro...

Bonne position aussi avec les deux événements où la Semaine Internationale de la Critique 2001 a été reprise avec un énorme succès : à la Cinémathèque de Mexico en septembre 2001 où non seulement le visuel du catalogue 2001 de la Semaine a servi à l'affiche immense de l'événement (pour l'acheter, il fallait faire la queue), mais aussi avec la présence des « anciens » de la SIC - Ariel Gordon, Guillermo Del Toro, Federico Weingartshofer, Paul Leduc....

Quelle sensation agréable ce fut d'entendre Guillermo Del Toro dire, devant une cinémathèque bondée, qu'il devait sa carrière de réalisateur de *Blade 2* au fait que la SIC avait programmé son *Cronos* en 1993. Comme Del Toro, Alejandro Gonzalez Inarritu a fait le parcours en fusée SIC-Hollywood dans un esprit de réussite fort tonique : Inarritu vit maintenant à Los Angeles et commence la préparation de son nouvel opus, *Vasectomy*. Enfin, le court métrage Ariel Gordon (*Adios Mama* en 1997) ne jure que par la SIC. La productrice d'*Amores Perros*, Martha Sosa va financer le premier long d'A. Gordon, *Le Lieutenant Bello*.

Au 4ème Festival « *Film & Video* » de Savannah, Georgie, USA (27 octobre-3 novembre 2001). A côté des 50 films sélectionnés par les directeurs Danny Filson et Len Cripe, figurait l'intégralité de la Semaine de la Critique 2001. Nos sept courts et longs métrages ont bien mar-

ché. Ils étaient l'unité de valeur " Cinéma " des étudiants du « *Savannah College of Art and Design* », sponsor du festival et fourmillière de talents de vidéastes, de graphic designers et de cinéastes. Les étudiants traversaient la rue pour venir au " cours " voir la SIC.

Et l'avenir ? La SIC 2002 ?

Le Festival (le PIFF) de Pusan, Corée du Sud, a ouvert le feu en montrant tout ce que Taiwan, la Corée, Hong-Kong et le reste de l'Asie contiennent de nouveaux talents. Une première mine d'or. Mine d'or du cinéma d'Asie.

De même, Thessalonique, Rotterdam, Teheran, Tempere (pour les courts métrages), Göteborg et la Berlinale où nos sélectionneurs ont regardé ou vont regarder les premiers et les seconds films.

Le « *Parrain* » est toujours en discussion. Ce sera un réalisateur du calibre de Bertolucci et de Ken Loach, un de ceux qui tournent aujourd'hui du cinéma à grande échelle et qui n'a pas, lui non plus, oublié ses débuts à la SIC.

Nous reconduisons aussi les " spéciales " au nombre plus limité de deux. L'actualité sociopolitique brûlante nous tend les bras.

La toute jeune critique

A l'autre bout de la chaîne, la SIC va « *former* » des classes de lycée, tel celui de la région de Touraine - Château-Renault-Tours, afin que les étudiants dudit lycée participent au Prix de la Toute Jeune Critique au prochain Festival de Cannes. Il y aura un jury de la toute jeune critique qui réagira aux films de la SIC.

L'événement va être élargi par rapport à l'année 2001. D'autres lycées, d'autres régions se joindront à ceux de Touraine. Encadrés par un journaliste du syndicat et un de nos sélectionneurs, ils vont écrire des papiers. Tous les jours, l'un d'eux sera publié par « *Nice-matin* » et « *le Courrier du centre* » ; tout cela en vue du prix de la meilleure toute jeune critique décerné lors de la remise du meilleur film et du meilleur court métrage 2002.

Les films affluent déjà au bureau de Paris de la SIC. Maintenant qu'il m'a été donné de voir qu'en Amérique Latine aussi bien qu'à Mexico, on réalise des longs métrages qu'on appelle des *Amores Perros II*, j'ai la conviction que naisent en ce moment -et se terminent juste à temps pour le mois de mars 2002- des films-type-SIC.

Qu'il existe une rencontre du Troisième SIC. Vive 2002 et sa Quarante et Unième Semaine!

Claire CLOUZOT

Jury Fipresci à Moscou

Le jury que je présidais à Moscou (composé de la Russe Katia Mtsitridze, de la Roumaine Cristina Corciovescu, de l'Australienne Mary Colbert et du Turc Necati Sonmez) avait à départager 17 films en compétition. La mission s'avéra difficile : la qualité dans l'ensemble médiocre de la sélection (qui s'explique entre autres par les dates du festival, qui coïncide avec celui de Karlovy Vary et précède de peu les grands festivals d'août et septembre) fit qu'après une semaine de projections, nous n'avions vu aucun film digne de recevoir le prix de la critique internationale.

Fort heureusement, quelques œuvres intéressantes furent projetées au cours des derniers jours : *Blind Guys* (Vakvaganyok) de Peter Timar, le film hongrois qui reçut notre prix, est une œuvre hors norme qui prend le pari de s'offrir aux non-voyants. Une voix-off décrit en permanence le décor, les personnages et l'action que le spectateur qui voit a sous les yeux. Quasi-hypnotique, cette voix féminine ne fait jamais redondance avec l'action. L'une des qualités du film réside dans la cohérence exemplaire entre son sujet et sa forme : *Blind Guys* conte la préparation d'un spectacle musical créé à l'intention des aveugles, interprété par les élèves d'un institut pour non voyants

Un autre film d'Europe de l'est, *Victims and murderers* d'Andrea Sedláčková (République tchèque), attira également notre attention mais fut écarté du palmarès au profit de *Peony Pavilion*, du photographe et réalisateur de Hong Kong Yonfan, qui reçut notre mention spéciale. C'est néanmoins parmi les films d'Europe de l'est (y compris les films russes, malgré leur délocalisation dans un cinéma éloigné et des conditions de projection peu agréables) que le spectateur français a l'occasion de faire quelques découvertes. Le festival peut donc revêtir un intérêt particulier pour nos collègues ayant un goût pour ces cinématographies.

La médiocrité de la sélection n'empêche pas les membres du jury Fipresci de passer dans cette ville splendide un séjour des plus agréables. Le rythme peu élevé des projections (deux ou trois films par jour, les autres sections étant constituées à une très large majorité de films présentés à Cannes ou déjà sortis chez nous) et l'impeccable organisation laissent un temps important pour s'imprégner de la culture et de la vie locales, dans des conditions particulièrement confortables : logé dans le meilleur hôtel de la ville, convié à déjeuner dans d'excellents restaurants (russe, géorgien, ouzbègue, et j'en passe...) ainsi qu'aux réceptions d'ouverture et de clôture, le jury a une voiture avec chauffeur et interprètes à disposition toute la journée. Un traitement de faveur qui compense largement les déceptions d'ordre cinéphilique.

Grégory VALENS

Retour de la Viennele

En se promenant dans les tranquilles rues de l'impériale capitale autrichienne, qui pourrait se douter que le gouvernement de ce pays si civilisé est, en partie, composé de ministres d'extrême droite? Mais Vienne héberge aussi une manifestation cinématographique de premier plan : La Viennele. Sa programmation ne doit guère plaire à Jörg Haiders et ses amis du FPÖ

Si le festival international du film de Vienne se déroule sur douze jours (cette année du 19 au 31 octobre), la manifestation dirigée par Hans Hurch programme des films dans plusieurs salles d'art et d'essai de la ville pendant tout le mois d'octobre. Cette année, il s'agissait de faire découvrir les cinématographies des républiques musulmanes de l'ex URSS. Un choix effectué bien entendu avant le 11 septembre, mais qui tombait en pleine actualité. Un certain nombre d'hommages étaient également au menu : au documentariste engagé Johan van Der Keuken récemment disparu et surtout à l'actrice Fay Wray. Ce nom ne vous dit peut-être rien. Cette actrice étasunienne née en 1907 au Canada a pourtant sa place dans l'imaginaire collectif des cinéphiles pour avoir incarné la jeune fille assise dans la main de King Kong. Fay Wray qui a commencé sa carrière à la fin des années 20 a joué sous la direction des plus grands réalisateurs hollywoodiens : Michael Curtiz, Raoul Walsh, Delmer Daves, Vincente Minnelli... Mais celui qui l'a fait connaître c'est Erich von Stroheim. Bien entendu, c'est un film de cet acteur et réalisateur d'origine autrichienne que les organisateurs de la Viennele ont choisi pour rendre hommage - en sa présence - à Fay Wray : la somptueuse **Marche nuptiale**. Voir à Vienne ce long métrage mythique muet (mais avec une séquence en couleurs) censé se dérouler dans la capitale de l'Autriche-Hongrie mais entièrement tourné il y a 73 ans dans les studios d'Hollywood en présence de l'actrice principale, était un événement exceptionnel.

Mais *La Viennele*, c'est aussi et surtout une sélection de films récents. Le choix était très

éclectique. D'*Antigone* de Jean-Marie Straub et Danielle Huillet à la nouvelle version du film d'*Apocalypse Now* de Francis Ford Coppola ; deux films critiques sur la guerre, ce n'est pas de trop en cette période de montée internationale du militarisme. Beaucoup de films de grande qualité étaient sélectionnés : *Bolivia, Confort moderne, Eloge de l'amour, Fah Talai Jone, H Story, Hedwig and The Angry Inch, Hotaru, I am Josh Polonski's Brother, Maelström, Martha... Martha, Memento, Pollock, Le Pornographe, Roberto Succo, Secret Ballot, Va savoir...* Ils ont presque tous en commun d'avoir été présentés dans d'autres festivals. C'est sans doute ce qui explique que *La Viennele* n'ait pas davantage de retentissement au niveau international. C'est dommage. D'autant plus que ce festival qui attire les foules fait également un remarquable travail dans le domaine du documentaire. Ainsi, nous avons pu découvrir *Three-Five People*, le bouleversant premier long métrage de la réalisatrice d'origine chinoise Li Lin sur la terrifiante situation d'enfants chinois devenus voleurs pour s'acheter des doses d'héroïne.

Autre bon point : *La Viennele* est un festival non-compétitif. Toutefois, il y avait un jury FIPRESCI (composé de cinq critiques : un président suédois, une autrichienne, une arménienne, une russe et votre serviteur), chargé de décerner un prix à une première ou seconde oeuvre. C'est sans grande discussion que nous avons retenu **L'emploi du temps**, le nouveau film de Laurent Cantet (déjà auteur de **Ressources humaines**). Les débats ont été un peu plus long -mais très cordiaux - pour décerner une motion à **Lovely Rita**, un premier film autrichien.

Sylvain GAREL

Le cinéma tous écrans à Genève

Du 22 au 28 octobre dernier s'est tenu à Genève la septième édition de Cinéma Tout Ecran, Festival International du Film et de la Télévision

Créé en 1995, le Festival est devenu en quelques années un véritable rendez-vous international de l'audiovisuel qui réunit chaque année un public (plus de 25000 spectateurs en 2000) composé de passionnés, amateurs et professionnels (plus de 1000 l'année passée) du cinéma et de la télévision.

Cette année le Festival proposa un programme dense et de grande qualité. Au menu de cette édition, plusieurs avant-première remarquables (voire remarquables)

Catherine Breillat présenta **Brève traversée** son dernier long-métrage, produit et diffusé par

Michel Ciment, président de la FIPRESCI

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée à Saint-Vincent en Italie en octobre dernier, après la démission de Derek Malcolm, c'est notre ami Michel Ciment qui a été élu président de la FIPRESCI. Gregory Valens a de son côté pris des responsabilités sur le secteur internet.

par Arte. Premier volet d'une nouvelle collection ARTE, « *Masculin/Féminin* », sur le thème de la parité, de la différence ou de l'égalité des sexes, ce long métrage évoque une rencontre sans lendemain. C'est aussi l'occasion pour son actrice principale, Sarah Pratt, d'y révéler toute l'étendue de son talent dans un rôle difficile. Elle y a d'ailleurs obtenu le prix Rigemont de la Meilleure Interprétation Féminine. Pour un coup d'essai ...

Autre bonne surprise : **Strumpet**, où Danny Boyle filme les rapports musicaux entre deux marginaux. Filmé sans concession, le réalisateur anglais réitère sa créativité exprimée dans **Trainspotting** (1996).

Relevons aussi la diffusion d'épisodes de la série british déjà culte **Urban Gothic**, où les grands mythes du Cinéma Fantastique se voient décortiqués d'une manière très contemporaine, d'un épisode de la série **U.S 24h**, où l'intrigue est donc en temps réel. L'épisode diffusé étant réalisé par Stephen Hopkins (on aurait bien voulu voir les 2 autres épisodes où s'intercalait l'action)

Et terminons par l'inévitable retour des deux foldingues de **Absolutely Fabulous** (la série d'origine anglaise. Pas l'ersatz franchouillard qui en a été malheureusement tiré) dans une mini-série de six épisodes.

Impossible de décortiquer par le menu toute la sélection, composée donc de sous-sections consacrées aux courts et long-métrages Cinémas mais aussi aux téléfilms, sans oublier les rétrospectives et les hommages (coup de chapeau à celui réalisé autour de David Cronenberg, où l'intégralité de ses courts et moyens-métrages fût projeté ! Une manière de porter un nouveau regard sur l'auteur de *La Mouche* et du *Festin Nu*.) Bref, un Festival très fouillé (un peu trop même, peut-être) qui amplement trouvé sa vitesse de croisière.

Petit accroc : l'absence remarquée - de dernière minute - de Rutger Hauer, et la fatigue de Peter Ustinov l'empêchant d'honorer son quota d'interviews. Deux têtes d'affiches en moins, ça se voit

Vivement l'année prochaine.

Kevin COLLETTE

Repères Bibliographiques

Lectures de 2001 (II)

Par Claude Gauteur

Cinéastes

Ecrits : *Cinéma* de Jean Claude Biette, POL. *Cinéma cinéaste* - Notes sur l'image écrite de Marcel Hanoun, Yellow now. *Le Voyageur* d'Alain-Robbe-Grillet, Bourgeois.

Mémoires : *M. le Mocky* de Jean Pierre Mocky, Denoël. *Enfant gâté* de Jean-Marie Perier, XO Editions. *Portrait images* de Serge Roulet, Croît vif (83 rue Michel Ange, 75016 Paris)-

Entretiens : *Brian de Palma* avec Samuel Blumfeld et Laurent Vachaud, Calmann-Lévy.

Etudes : *Vicente Aranda* par Jean-Paul Aubert, L'Harmattan. *Jacques Becker* par Claude Naumann, Bibliothèque du Film/Suraste. *René Clair* par Noël Herpe, Jean-Michel Place - *Bruno Dumont* par Philippe Tancelin, Sébastien Ors et Valérie Jouve, Dis Voir. *Clint Eastwood* par Patrick Brion, la Martinière - *Sacha Guitry* par Jacques Larcey, Séguier. *Patrice Leconte*, par Pascal Chantier et Jean Charles Lemeunier, Séguier. *Chris Marker* par Guy Gauthier, L'Harmattan. *Jacques Rivette* par Hélène Deschamps, L'Harmattan. *Michel Soutter* par Freddy Buache, l'Age d'homme. *Steven Spielberg* par Julien Dupuy, Laure Gontier, Wilfried Benon, éditions Dark Star.

Egalement : *Abel Gance* par Valérie Peseux, Archives n° 87. *Stanley Kubrick*, Les Inrockuptibles, *Max Ophuls*, 1895, n° 34-35. *Fernando Solanas*, Cinéma Action n°101. *Jean-Marie Straub et Danièle Huillet*, Hors Champ.

Films :

Le Baiser mortel du dragon par Chris Nahon, Intervista. *Ma nuit chez Maud* d'Eric Rohmer par Philippe Molinier, Atlante. *Hitchcock et l'aventure de Vertigo* = *L'invention à Hollywood* par Jean-Pierre Esquenazé, CNRS Editions.

Espoir = du roman au film, Cahiers de l'Association Amitiés Internationales André Malraux n°1. *Visages d'enfants* de Jacques Feyder par Roland Cosandry, Archives n°88.

Billy Wilder's *Some Like It Hot/Certains l'aiment chaud* par Alain Castle et Dan Auiler, Taschen.

Scénarios:

A la Petite Bibliothèque des Cahiers du Cinéma = *The Barber. The man who wasn't here* de Joël et Ethan Cohen, la *Pianiste* de Mickaël Hancke, *Le Pornographe* de Bertrand Bonello, *Sobibor 14 octobre 1943 16 heures* de Claude Lanzmann. A l'Avant Scène Cinéma *In the mood for love* de Wong kar Wei (n° 504, septembre), *La Mort d'un bureaucrate* de Tomas Gutierrez Alea (n°505, octobre).

Hochelaga de Michel Jetté chez Lanctot (Ottawa, Québec, Canada). *Ouvriers, paysans/Operai, Contadine* de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet chez Ombres (Toulouse), *La Vie de Jésus* de Bruno Dumont chez Dis Voir.

"Comment peut-on anticiper le réel ?", Anne Baudry, Claudine Boriès et Dominique Cabrera (entretiens) suivi de *Monsieur contre Madame* de Claudine Boriès, L'Harmattan.

Le Cinéma de Jacques Prévert de Bernard Chardère au Castor Astral.

Histoire

L'Année du Cinéma 2001, par Danièle Heyman, Isabelle Danel, Pierre Murat et Gérard Lenne, Calmann-Lévy. Cinéguide 2000, 24000 films de A à Z, d'Eric Leguebe, Omnibus. *Dictionnaire mondial des films*, sous la direction de Jean-Claude Lamy et Bernard Rapp, Larousse. *Films à scandale* de Jean-Luc Douin, Le Chêne.

Le Cinéma allemand sous Hitler, un âge d'or ruiné, de Nathalie De Voghelaer L'Harmattan.

L'Asie à Hollywood, Cahiers du Cinéma/Festival du Film International de Locarno. *Le Cinéma noir américain* de Jean Rouger, Mallard (Reims). *Du film noir au noir = traces figurales dans le cinéma classique hollywoodien* de Anne-Françoise Lasuisse, de Boeck Université (Bruxelles). *L'Espace filmique. Sur la piste des diligences*, d'Odile Bachler-Brenet, L'Harmattan. *James Bond 007* par Alastair Dougall et Roger Stewart, Doring Kindersley (Londres).

Dictionnaire du cinéma français des années vingt, 1895 n°33.. La censure du cinéma en France à la Libération de Frédéric Hervé, Asso-

ciation pour le développement de l'histoire économique. *La Résistance dans le cinéma français 1944-1994 = de la libération de Paris à "Libera Me"*, de Suzanne Langlois, L'Harmattan. *La Société française au miroir de son cinéma*, de la débâcle à la décolonisation, de Catherine Gaston-Mathé, Editions du Cerf.

Cinéma et médecine, le médecin à l'écran = les représentations du médecin et de la médecine au travers un demi-siècle de cinéma français (1945 - 2000) par Claude Broussouloux, Ellipses. *Nouvelle vague, nouveaux clivages = permanences du récit au cinéma (1950 - 1970)*, sous la direction de Jean Cleider et Gilles Mouëllic, Presses Universitaires de Rennes. *De Pathé Frères à Pathé Cinéma. 2. Catalogue 1919 - 1920 - 1921 - 1922*, de Henri Bousquet chez Henri Bousquet (Bures sur Yvette, Essonne).

Les Années Pop, cinéma et politique, 1956 - 1970, de Jean-Louis Comolli, Gérard Leblanc et Jean Narboni, B.P.I. *Le Cinéma d'auteur, sur une vieille lune ?* de René Prédal, Editions du Cerf.

La Fable cinématographique de Jacques Rancière, Editions du Seuil. *Propos sur le cinéma* de Clément Rosset, Presses Universitaires de France. *Stanley Cavell, cinéma et philosophie*, sous la direction de Sandra Laugier et Marc Cerisuelo, Presses de la Sorbonne Nouvelles. *Les techniques et le temps, 3. Le temps du cinéma et la question du mal-être* par Bernard Stiegler, Galilée.

Les Ailes du cinéma par Philippe Durant, Dreamland. *Le Cinéma dans la cité*, ADRC /Ecole d'architecture de Versailles/Université Paris III Sorbonne. *Les plus belles robes du cinéma*, Paris Musées/Cinéma/Cinéma tchèque française.

Le Plan par Emmanuel Siéty, *Le Point de vue* par Joël Magny aux Petits Cahiers. *Montage et post/production* par Declan Me Grath, La Compagnie du Livre.

Ciné-roman par Eve Arnold, Cahiers du Cinéma.

Revue

Les Acrobates du rire, Archives n°89. Le Cinéma britannique, revue française de civilisation britannique, Presses de la Sorbonne Nouvelle. *Derrière la porte*. Les secrets de famille au cinéma, Association Française des Cinémas de l'Ouest pour la recherche. *Le lien*, Vertigo n° 21. *Le Moyen-Age vu par le cinéma européen*, les Cahiers de Conques n°3.

Critique

Philippe Arnaud : *Les Paupières du visible*, Yellow now/Côté Cinéma. Jean-Louis Bory : *Rectangle multiple*, chroniques cinématographiques 1975-1976 Mémoires du Livre. Louis

Skoricki : *Raoul Walsh et moi*, suivi de *Contre la nouvelle cinéphilie*, Presses Universitaires de France.

Romans

Catherine Breillat : *Pornocratie*, Denoël. Michaël Cimino : *Big Jane*, La Noire, Galimard. Bruno Dumont : *L'Humanité*, Florent Massot. Alain Fleisher : *Les Trapézistes et le Rat*, Editions du Seuil. Alain Robbe-Grillet : *La Reprise*, Editions de Minuit.

Acteurs

Mémoires: de Niels Arestrup, *Tous mes incendies*, Plon ; Mylène Demongeot, *Tiroirs secrets*, Le Pré aux clercs ; Michel Serrault, *Vous avez dit Michel Serrault*, Florent Massot.

Entretiens: de Michel Bouquet avec Charles Berling, *Les Joueurs*, chez Grasset, et avec Fabienne Pascaud, *Mémoire d'acteur*, chez Plon. De Gena Rowlands avec Stig Björkman aux Cahiers du Cinéma.

Etudes : Jean Gabin par Jean-François Brière, Albin Michel. *Sophia Loren* par Stefane Masi et Enrico Lancia, Gremese. *Robert Lynen* par François Charles, Nuée bleue (Strasbourg). *Steve McQueen* par Frédéric Lecomte, ASA. *Romy Schneider* par Emmanuel Bonini, Pygmalion. *Jean Vilar*, par Alfred Simon, La Renaissance du Livre (Tourmai, Belgique), et Jacques Lorcy, Séguier (Biarritz). Deuxième édition augmentée de *Pacino/De Niro*, Regards croisés, de Michel Cieutat et Christian Viviani Dreamland.

Brûler les planches/Crever l'écran : la présence de l'acteur, sous la direction de Gérard-Denis Farcy et René Prédal, Editions l'Entre-champ, Saint Jean de Vedas (Hérault).

Des poèmes de Raphaël Bassan

Vient de paraître, un recueil de poèmes écrits par notre adhérent et ami Raphaël Bassan entre 1966 et 1972. Oeuvres de jeunesse, très influencées par la littérature fantastique et surréaliste et, aussi, par les écrits de la Beat génération qui furent traduits à partir de 1965 en France. *Rites et rituels*, 100 pages, 100 frs (15, 25 euros). Commander à Europe/poésie, 64 avenue Auguste Blanqui 75013 Paris.

Deux ou trois choses que je sais de la pige « on line »

Voici en attendant le haut débit, et surtout un retour en force de l'internet après la déflagration actuelle, un rapide bilan sur la Critique de cinéma et du journalisme on line

Entre le monde de l'internet et celui du journaliste pigiste, règne c'est peu de l'écrire, une belle anarchie. Et ces lignes comptent bien dire, alerter, souligner ici que la plupart des sites et fournisseurs d'accès ne sont pas affiliés à des agences de presse, et font travailler des journalistes sans qu'ils puissent bénéficier du statut que procure ce métier, notamment en qui concerne le travail de pige.

Seules quelques structures on line ont été créées spécifiquement, on peut citer Infonie avec une structure, « infonie média ». Les journalistes on line qui y travaillent bénéficient alors des mêmes protections que les journalistes d'un quotidien et ces structures peuvent payer des pigistes dans les règles.

La plupart du temps les autres sont dans une situation irrégulière, faisant travailler des pigistes sans contrat, sans commande, sans parfois même de fiche de paie. Le tout étant d'éviter d'assimiler la collaboration à un CDI et avoir un salarié de plus.

Donc quand la boutique ferme - et c'est fréquent en ce moment - c'est la panique. Tant du côté employeur que pour le pigiste qui est alors dans un flou artistique complet et parfois même sans aucune protection sociale. C'est la négociation qui prévaut, et il vaut mieux bien connaître les lois et le système pour s'en sortir comme il faut. Dans ces cas-là, une assistance spécifique est plus que nécessaire afin de défendre au mieux les droits du journaliste on line.

Voici pour exemple, l'extrait d'un mail adressé par une camarade, dont à ce jour l'affaire n'est pas close.

« Je me suis déplacée pour rien aux ASSEDIC des "xxx". Ils ne veulent absolument rien entendre quant à ma situation quelque peu "kafkaïenne". Ils ne veulent même pas me remettre un dossier à remplir (quitte à ce qu'ils le rejettent) sauf si je leur présente soit l'attestation ASSEDIC dûment remplie par mon employeur, soit ma démission. J'ai eu beau leur dire que j'avais déposé un référé auprès des Prud'hommes contre mon employeur, que l'Inspection de Travail les avait mis en demeure de m'envoyer ladite attestation sans aucun résultat, que mon employeur ne me verse plus aucun salaire depuis Juillet, que je

n'ai plus aucun revenu et qu'il y a rupture du contrat de travail de la part de mon employeur pour avoir supprimé le poste pour lequel j'avais été engagé. Ils n'en ont strictement rien à faire.

Dans ce cas-là ce n'était alors pas la peine de s'être battue pendant plus de 3 mois et si je démissionne, je perds tous mes droits et je ne suis même pas sûre de toucher des indemnités de la part des ASSEDIC. »

« Le problème, c'est qu'il n'y a malheureusement pas encore de législation en vigueur spécifique aux sites Internet. Comme le site pour lequel je travaillais n'était pas une "déclinaison" d'un journal ou d'un magazine mais un city guide "indépendant", il ne s'agit donc pas d'une "société de presse", ils étaient affiliés à la convention collective des "bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil" (ce qui pourtant ne correspondait en rien à la réalité de ce qu'ils faisaient), on ne peut donc pas nous appliquer la convention collective des journalistes ce qui est quand même un sérieux problème. »

Les textes existent, mais les structures internet n'ont en général pas le bon code APE et le journaliste en cas de problème ne bénéficie pas de la convention collective des journalistes.

Concernant le statut de pigiste c'est pire, puisque les structures Internet ne veulent pas de CDI et que après 3 contrats, c'est l'embauche définitive. Ce qui oblige les sociétés à "magouiller" pour employer des journalistes-pigistes de manière régulière, sans les embaucher. Etre journaliste sur le web, c'est du sans filet !

Bientôt le haut débit sera présent dans tous les foyers, les sites se multiplieront et l'internaute viendra chercher un avis critique quant au 7ème Art et aux autres images diffusées par le réseau des réseaux.

Il est temps de se pencher sur ces problèmes provoqués par ce nouveau monde, cette nouvelle technologie de l'information.

Nous devons être présents sinon les premiers dans ce débat, la qualité du journalisme on line concernant le cinéma et les nouvelles images doivent être un des moteurs de notre réflexion au syndicat.

Et puis, nous ne sommes pas si éloigné du débat du droit d'auteur.

Beaumarchais face au copyright de l'Oncle Sam.

Des solutions pour que ça marche :

1°) travailler pour une agence de presse ou un support presse qui a une extension on line

2°) Il faudrait que les structures ayant des besoins en contenus journalistiques, plutôt que de faire appel à des gens en le payant directement sans avoir le bon code APE et la bonne conven-

tion collective, demande une prestation à une agence de presse on line qualifiée. Ils paient une facture, et tout fonctionne normalement.

Arno GAILLARD

International

Les mésaventures d'une cinéaste iranienne dans son pays

Une femme en prison : intervention de Mohammad Khatami

En février 1997, l'association de solidarité des femmes iraniennes, organisait à Téhéran avec la collaboration de l'Unesco, un séminaire sur le thème de la présence de la femme dans le cinéma contemporain.

Des femmes de plusieurs pays du monde s'y sont retrouvées. Je faisais partie de la délégation française avec quatre autres femmes, dont Catherine Breillat et Claire Clouzot. Journées riches en rencontres et discussions; émerveillement aussi devant la curiosité, la vivacité et l'honnêteté parfois déconcertante de certaines de ces cinéastes, productrices, journalistes iraniennes dont plusieurs n'avaient jamais quitté l'Iran, nous ne nous y attendions pas.

Je suis rentrée en France, convaincue que si un changement devait avoir lieu, les élections n'étaient pas loin, il viendrait grâce au vote des femmes et des jeunes. Il faut savoir que les jeunes forment un pourcentage très élevé de la population iranienne.

Peu de temps après notre retour, en cette même année 1997, Mohammad Khatami promettant une politique de réformes fut élu dans la liesse populaire. Tous les espoirs étaient permis et nos amis cinéastes voyaient poindre pour eux une nouvelle ère de liberté créatrice. Mais rien ne fut aussi rose qu'on l'avait souhaité. Malgré les bonnes volontés de M.Khatami tout débat « trop réformateur » s'est soldé par une répression orchestrée par les tendances conservatrices qui détiennent en définitive les leviers du pouvoir. Khatami aurait-il pu transformer le système en jouant de son capital démocratique, en « faisant sentir à ses adversaires conservateurs qu'en cas de besoin, il n'hésiterait pas à utiliser son soutien populaire pour faire avancer son programme », c'est une des questions que pose Mohammad Reza Djalili dans son livre *Iran: l'illusion réformiste* (ed.Presses de Sciences-Po).

Arrestation de la cinéaste Tahmineh Milani

Fin octobre 2001, la cinéaste Tahmineh Milani, que j'avais rencontrée fut arrêtée sur l'ordre du Conseil de la Révolution alors qu'elle faisait

la promotion de *La Moitié cachée*, film écrit et dirigé par elle. Elle y décrit la lutte interne qui s'est engagée dans le pays peu de temps après la Révolution islamique de 1979. Tahmineh Milani est accusée de soutenir des factions hostiles à Dieu et de se servir de l'art en faveur de groupes d'opposition contre-révolutionnaire armés. Le Conseil de la Révolution avait déjà fait arrêter des journalistes et d'autres personnalités des milieux culutuels et précocédé à la fermeture de plusieurs journaux, mais c'est la première fois qu'il s'en prenait directement à un cinéaste.

Tahmineh Milani, née à Tabriz en 1960 a fait des études d'architecture à l'Université industrielle et scientifique; elle a été décoratrice et assistante et a fait ses débuts dans la mise en scène en 1989, avec *Les Enfants du divorce*. Elle a dirigé ensuite *La légende de Ah* (1990), *Quoi d'autre de neuf ?* (1991), *Kakadu* (1994) et *Deux femmes* (1999).

Comme tous les films produits en Iran, La Moitié cachée a subi le contrôle de la censure à tous les stades de la production avant de recevoir l'approbation du ministère de la Culture et de l'Orientation et d'être distribué dans les salles. Que la cinéaste soit ensuite arrêtée à cause du contenu du film semble comme le dit à l'époque M.Khatami lui-même, pour le moins injuste. Des dizaines de cinéastes du monde entier dont Peter Bogdanovitch, John Boorman, Catherine Breillat, Charles Burnett, Francis Ford Coppola, Jonathan Demme, Carlos Diegues, Harun Farocki, Agnieszka Holland, Ang Lee, Spike Lee, Chris Marker, Jan Memec, Raoul Peck, Barbet Schroeder, Martin Scorsese, Oliver Stone, Mike Leigh, Sean Penn et bien d'autres, se sont déclarés solidaire de Tahmineh Milani.

Cette déclaration a été envoyée à l'Ayatollah Khamenei, guide suprême de la République, au président Khatami, à M.Mahmud Hashemi Shah-rudi, M.Masjed Jamee, ministre de la Culture et de l'Orientation et à plusieurs autres personnalités.

Depuis il semblerait que Tahmineh Milani a été vue dans certains festivals et ne serait donc plus détenue, mais toujours sous surveillance et pas à l'abri de nouvelles persécutions. Souhaitons de tout cœur avoir la joie de la retrouver au 20ème Fajr International Film Festival de Téhéran en février prochain.

Janine EUVRARD

Affaire du «Méliès» de Montreuil (93) suite

Après la parution de la lettre de Laura Laufer adressée aux membres du Conseil syndical, nous avons reçu celle de Laurent Aknin que nous publions dans son intégralité.

«Je tenais à réagir à la lettre de Laura Laufer, publiée dans le bulletin, et concernant la question du cinéma de Montreuil et de l'«atteinte» à la liberté d'expression. Je connais bien le Méliès de Montreuil puisque j'y collabore régulièrement et établissant des programmations intitulées Résonance. Je dois dire que j'avais été atterré par l'annonce de la programmation sur la Palestine. Non pas en raison des films program-

A nos adhérents :

Les maillings postaux sont de plus en plus coûteux. Aussi essayons nous de regrouper nos envois. Cependant pour l'envoi d'informations du type candidatures aux jurys Fipresci nous avons décidé, devant le nombre de plus en plus important d'adhérents possédant une adresse e.mail, de faire ces envois d'informations syndicales en courrier électronique. Seuls ceux n'ayant pas ce type d'adresse continueront à recevoir des courriers par la poste. Nous demandons par contre à ceux qui jusqu'à maintenant ne nous avaient pas communiqué leur adresse électronique de le faire le plus rapidement en nous l'envoyant à critique@club-internet.fr. Ainsi votre Syndicat pourra faire de sérieuses économies et nous donnera d'autres possibilités d'action. Merci d'avance.

més(tout film a droit d'être montré) mais à cause de l'unicité du point de vue et, plus grave, par la présence, dans l'organisation de cette Semaine d'associations palestiniennes dont l'anti-sionisme a déjà débouché sur l'antisémitisme pur et simple.

Je pense que l'association du Méliès, qui délègue souvent des programmations à d'autres associations a fait preuve dans l'affaire, disons de légèreté -ce qui est plus que gênant dans le contexte actuel.

En ce qui me concerne, je ne pense pas que l'on puisse parler d'atteinte à la liberté d'expression, à moins d'étendre la liberté d'expression à tous les extrémismes. Il faut aussi se souvenir que le Méliès appartient à la municipalité. Aux dernières nouvelles la mairie semble prendre la décision de «municipaliser» définitivement le cinéma -sans passer par une association.(Du coup, il est possible que je perde quelques contrats, mais ceci est une autre histoire).

Je tenais à faire cette mise au point, non pas pour développer une polémique, mais pour signaler que tout n'est pas aussi simple, et qu'un soutien du syndicat ne peut ni ne doit se produire automatiquement dès que les mots magiques de «censure», «atteinte à la liberté d'expression» sont prononcés.

Laurent AKNIN, le 26 septembre 2001

Nous n'engagerons pas de polémique politique sur une situation, celle du Proche-Orient, où les extrémistes des deux bords s'en donnent à cœur joie. Sur la situation du Méliès nous pourrions par contre, si vous le désirez, publier la Lettre commune de Geneviève Troussier, présidente du Groupement National des Cinémas de Recherche, de Didier Kiner, président de l'ACRIF et d'Hervé Le Roux, président de Cinémas 93. Cette lettre est extrêmement critique quant au choix de gestion de M. J.P. Brard, pour le Méliès à Montreuil. Le manque de place ne nous permet pas de la publier dans ce numéro de La Lettre du SFCC.

Un prix de la critique ou de la presse en public...

Chers Confrères,

Le temps n'est pas très bon pour la critique. Tous les avis aujourd'hui s'autorisent à être autorisés. L'opinion de chacun - voire de n'importe qui - l'emporte sur l'analyse compétente. « *Le spectateur est seul juge* » entend-on à l'envi. Enfin l'apparition récente de « *sondage de satisfaction publique* » en lieu et place des citations de presse dans la publicité d'un film, est le dernier coup porté, ironique, à l'existence-même de notre métier par les agents du marché.

Pourtant, ne noircissons pas le tableau. La critique existe encore, votre présence en notre syndicat, votre acuité dans les différents médias en témoignent.

Un désir critique existe dans le public

Et puis, au-delà, les courriers des lecteurs, les échanges sur Internet, montrent qu'un désir critique existe dans le public, souvent inspiré par vous d'ailleurs, vos arguments, vos talents. Ce désir-là, mine de rien est prometteur. Car même s'il participe de l'atomisation général, même s'il contient une part de défiance narcissique (« *mon avis compte autant que celui du critique untel et je le prouve* »), il témoigne d'un réel intérêt pour le débat, loin de la consommation passive. Il s'ajoute au fait que de nombreux festivals, soutenus par les régions de tout l'hexagone, connaissent des succès croissants. Des festivals comme autant de lieux naturels de discussion.

C'est d'ailleurs dans l'un d'eux, modeste mais bien organisé (le festival européen *Cinssonne* qui groupe plusieurs villes de l'Essonne) que m'est venue une idée.

Dans ce Festival existait un jury dit des « *personnalités* » composé d'artistes, avec pour président Marie Trintignant. Et puis un jury dit « *de la presse* » composé de journalistes dont

j'étais. Notre débat fut long, passionné, fructueux. Au point, m'a-t-il semblé, qu'il n'y manquait qu'une chose : un public. D'où cette suggestion simple : **Et si dans les festivals les débats et votes du jury de la presse se tenaient en public ?**

Je ne doute pas que cette idée ait déjà affleuré ici ou là. Je ne doute pas non plus qu'elle suscite des objections. Elle peut favoriser « *les numéros de cirque* », les « *bons à l'oral qui ne sont pas les meilleurs dans l'absolu* », les démonstrations d'omnipotence. Et alors ?

Se revendiquer critique et en apporter la preuve en public

La mise en spectacle de notre métier n'est-elle pas préférable à sa mise en bière ? Se revendiquer critique et en apporter la preuve en public me semble au contraire une excellente pédagogie pour la connaissance du cinéma en général et pour la valorisation de notre spécialité.

Il m'est apparu aussi que les festivals manquent souvent de lieux d'échanges et d'opinion. C'est aussi l'avis de nombreux contributeurs locaux (élus, mandataires culturels) qui constatent que « *les gens du métier restent entre eux* » et « *qu'on ne comprend rien à l'attribution du prix à tel ou tel film* ».

Au moins là, les raisons en seraient fournies à tous et en direct. L'existence-même de ce jury en public au dernier jour du festival serait pour le spectateur une invitation de plus à voir tous les films en compétition et à comparer son avis à celui des critiques. Les jurys de la presse étant libres - à priori - à de toute confidentialité et tout compromis tactique ou diplomatique, je ne vois rien en réalité qui puisse empêcher de les tenir à ciel ouvert.

D'autant qu'il ne s'agit pas d'instituer cela de façon obligatoire. Chaque festival restant maître chez lui pourrait choisir s'il désire ou non une

telle attraction. Il ne s'agit pas non plus d'en faire un lieu réservé aux seuls membres de notre syndicat. La presse locale par exemple devrait y avoir sa place. Mais si notre syndicat s'en montrait la caution et le pomoteur fervent, il en serait forcément le premier bénéficiaire en terme d'image.

Les conditions de désignation des critiques volontaires (transparence, pluralité) ne devraient pas être non plus trop complexes à mettre en place. Même si des modes de rotation devront être étudiées pour éviter toute appropriation de la chose par quelques uns.

Mais cette initiative peu coûteuse et créatrice d'événements aurait au moins le mérite de présenter notre métier sous un jour vivant et offensif. Je la soumets à vos réactions. Parlons-en.

Confraternellement.

Jean-Jacques BERNARD

Prix 2001 du meilleur film européen des critiques remis par la FIPRESCI en décembre

Lors de remise des Félix, le 1er décembre 2001, la FIPRESCI a attribué son prix des critiques au film de Robert Guédiguian, **La Ville est tranquille** « *meilleur film européen 2000-2001* ».

La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

N°18-Décembre 2001

52, rue Labrouste, 75015 Paris. Tél: 01 56 08 18 88- Fax: 01 56 08 18 28. E:Mail: critique@club-internet.fr. Directeur de la publication : Gérard Lenne. Rédaction et réalisation : Jean Rabinovici. Ont participé également à ce numéro : Jean-Jacques Bernard, Claire Clouzot, Kevin Collette, Janine Euvrard, Arno Gaillard, Sylvain Garel, Claude Gautéur, Grégory Valens, Caroline Vié-Toussaint, Jacques Zimmer.